

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01369 Numéro SIREN : 829 913 722 Nom ou dénomination : A2CH
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2020 sous le numéro de dépôt 7301

A2CH

10 Ter Allée Berraute

64600 ANGLET

Exercice clos le : 30 juin 2020



A2CH SASU
10 TER ALLEE BERRAUTE
64600 ANGLET
CAPITAL 5000€ RCS BAYONNE 7112B
SIREN : 829913722 - FR80829913722

Contrôle conforme.

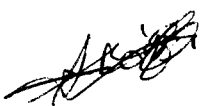
*Albert Lavez
Président.*

SOMMAIRE

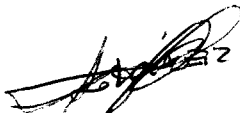
A2CH - A2CH

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
DETAIL DES COMPTES	9
Bilan - Actif détaillé	10
Bilan - Passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	12
IMPRIMES FISCAUX	14
Réel simplifié	15

Catife confame.  Albert Lopez - Président.

COMPTES ANNUELS

Carte de confirmation.  Albert LOPEZ - Président.

ATTESTATION

A2CH A2CH

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

A2CH

Pour l'exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 25/07/2017, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	167 697 €
Chiffre d'affaires	92 157 €
Résultat net comptable	55 482 €

Fait à BILLERE,
Le 14/09/2020.

Nicolas POUDGE,
Expert-comptable.

Certifie conforme.  Albert LOPEZ - Président.

BILAN - ACTIF

A2CH ALCH

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

ACTIF

	Valeurs nettes au 30/06/20	Valeurs nettes au 30/06/19	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	1 041	1 634	-593	-36
Autres immobilisations corporelles	654	249	406	163
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	40	40		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	230	230		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 965	2 153	-188	-9
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)	22 185	11 618	10 567	91
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	12 237	21 560	-9 324	-43
Clients douteux, litigieux (3)	15 275		15 275	
Provisions pour dépréciations des clients	-8 495		-8 495	
Clients Factures à établir (3)	8 875	4 451	4 424	99
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	142	69	74	107
Autres créances (3)		12	-12	-100
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	114 856	69 809	45 047	65
Charges constatées d'avance(3)	659	646	13	2
TOTAL ACTIF CIRCULANT	165 732	108 164	57 568	53
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	167 697	110 317	57 381	52

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Certifie conforme.



Albert LOPEZ - Président

BILAN - PASSIF

A2CH - A2CH

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

PASSIF

	Valeurs au 30/06/20	Valeurs au 30/06/19	Variation en valeur	en Po
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	1 507	1 507		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	69 809	28 625	41 184	144
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	55 482	41 184	14 298	35
SITUATION NETTE	131 799	76 317	55 482	73
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	131 798	76 316	55 482	73
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	11 830	12 995	-1 165	-9
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	713	646	67	10
Fournisseurs, factures non parvenues	799	402	397	99
Dettes fiscales et sociales	7 651	7 475	176	2
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 303	1 711	-408	-24
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	13 603	10 772	2 831	26
TOTAL DETTES	35 899	34 001	1 899	6
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	167 697	110 317	57 381	52
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	35 899	34 001		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

Cat. fine conforme.



Albert LOPEZ - Président

DETAIL DES COMPTES

Certifie conforme.



Albert LOPEZ - Président

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

A2CH - A2CH

Du 01/07/2019 au 30/06/2019

ACTIF	Valeurs nettes au		Variation	
	30/06/20	30/06/19	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	1 041	1 634	-593	-36
Matériel industriel	2 846	2 846		
Amort matériel industriel	-1 805	-1 211	-593	-49
Autres immobilisations corporelles	654	249	406	163
Mat de bureau & mat informatiq	1 723	812	910	112
Amort mat bureau informatique	-1 069	-564	-505	-89
Immobilisations financières (2)				
Participations	40	40		
Titres de participat - actions	40	40		
Autres immobilisations financières	230	230		
Depot cautionnements verses	30	30		
Cautionnements verses	200	200		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 965	2 153	-188	-9
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
En cours de production (biens et services)	22 185	11 618	10 567	91
En-cours de product de service	22 185	11 618	10 567	91
Créances (3)				
Clients (3)	12 237	21 560	-9 324	-43
Clients douteux, litigieux (3)	15 275		15 275	
Clients douteux ou litigieux	3 276		3 276	
Client douteux ue	11 999		11 999	
Provisions pour dépréciations des clients	-8 495		-8 495	
Depreciations comptes clients	-8 495		-8 495	
Clients Factures à établir (3)	8 875	4 451	4 424	99
Créances fiscales et sociales (3)	142	69	74	107
Tva ded immobilisations 20 %				
Tva deductible abs	9	2	7	439
Tva s/fact non parvenues	133	67	66	99
Fournisseurs débiteurs		12	-12	-100
Débiteurs divers (3)				
Disponibilités	114 856	69 809	45 047	65
Crc 87016166470	114 856	69 809	45 047	65
Charges constatées d'avance (3)	659	646	13	2
Charges constatee avance	659	646	13	2
TOTAL ACTIF CIRCULANT	165 732	108 164	57 568	53
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	167 697	110 317	57 381	52

Certifie conforme

Albert LOPEZ - Président

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

A2019 - A2019

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

PASSIF

	Valeurs au 30/06/20	Valeurs au 30/06/19	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
Capital souscrit appelé verse	5 000	5 000		
Réserves				
Réserve légale	1 507	1 507		
Reserve legale	1 507	1 507		
Report à nouveau	69 809	28 625	41 184	144
Report a nouveau solde credit	69 809	28 625	41 184	144
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	55 482	41 184	14 298	35
SITUATION NETTE	131 799	76 317	55 482	73
TOTAL CAPITAUX PROPRES	131 798	76 316	55 482	73
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Groupe et associés	11 830	12 995	-1 165	-9
Cpt asso a. lopez	11 830	12 995	-1 165	-9
Fournisseurs	713	646	67	10
Fournisseurs, factures non parvenues	799	402	397	99
Dettes fiscales et sociales	7 651	7 475	176	2
Etat impot/benefices	5 557	4 225	1 332	32
Tva a decaisser	466	967	-501	-52
Tva coll prest serv 20 %	1 298	2 283	-985	-43
Etat charges a payer	330	330		
Autres dettes	1 300	1 711	-411	-24
Clients - autres avoirs	1 300	1 300		
Debours dreal		411	-411	-100
Clients créditeurs	3		3,00	
Produits constatés d'avance	13 603	10 772	2 831	26
Produits constatés d'avance	13 603	10 772	2 831	26
TOTAL DETTES	35 899	34 001	1 899	6
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	167 697	110 317	57 381	52

(1) Dont à moins d'un an

35 899

34 001

Certifie conforme



Albert LOPEZ - Président

IMPRIMES FISCAUX

Certifié conforme  ALBERT LOPEZ - Président.

N° 11084* 21

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/07/19	et clos le	30/06/20	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
A2CH 10 Ter Allée Berraute 64600 ANGLET	
SIRET 8 2 9 9 1 3 7 2 2 0 0 0 2 3	Mél : albert.lopez@gmail.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Ingenierie, études techniques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	32 055	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
		Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECTVous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CHEVALERE EXPERTISE COMPTABLE 6 avenue de Lons 64140 BILLERE	
Tél : 0559920233	Tél :
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date : 14/09/20 Lieu : ANGLET
	Qualité et nom du signataire : PRESIDENT ALBERT LOPEZ
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS					
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)

[illegible]

J	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Certifie conforme

Albert LOPEZ - President.

Désignation de l'entreprise A2CH				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 10 Ter Allée Berraute				64600 ANGLET			
SIRET 82991372200023							
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le 30/06/2020			
ACTIF							
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *		014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	4 568	030	2 873	1 695	
	Immobilisations financières * (1)	040	270	042		270	
	Total I (5)	044	4 838	048	2 873	1 965	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			050	052	22 185	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			060	062		
	Marchandises *			064	066		
	Avances et acomptes versés sur commandes			068	070	8 495	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	36 386	070	27 891
			Autres * (3)	072	142	074	142
	Valeurs mobilières de placement			080	082		
	Disponibilités			084	114 856	086	114 856
	Charges constatées d'avance *			092	659	094	659
	Total II	096	174 227	098	8 495	165 732	
Total général (I + II)	110	179 066	112	11 368	167 697		
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	5 000		
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	1 507		
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)			132			
	Report à nouveau			134	69 809		
	Résultat de l'exercice			136	55 482		
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	131 798		
	Provisions pour risques et charges			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1 512		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 11 830)			172	20 784		
	Produits constatés d'avance			174	13 603		
Total III			176	35 899			
Total général (I + II + III)			180	167 697			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	910	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifie conforme  Albert LOPEZ - Président.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2CH

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 846	442		444		446	2 846	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	812	472	910	474		476	1 723	
Immobilisations financières		480	270	482		484		486	270	
TOTAL		490	3 928	492	910	494		496	4 838	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 211	532	593	534		536	1 805
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	564	562	505	564		566	1 069
TOTAL		570	1 775	572	1 098	574		576	2 873

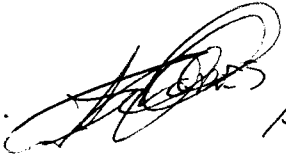
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Certifie conforme.  Albert LOPEZ. Président.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2CH

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642	8 495	654		656	8 495
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682	8 495	684		686	8 495

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

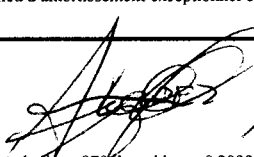
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

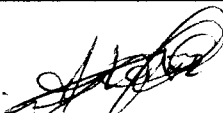
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	8 549
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	1 378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

Certifie conforme  Albert LOPEZ - Président.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A2CH		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2019		et clos le : 30/06/2020	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		160	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".			

Certifie conforme :  Albert LOPEZ - Président.



N° de dépôt



(1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 30/06/2020

SIREN

8 2 9 9 1 3 7 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A2CH

ADRESSE (voie) 10 Ter Allée Berraute

CODE POSTAL 64600

VILLE ANGLET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) SASU Nom patronymique LOPEZ Prénom(s) ALBERT
 Nom marital LOPEZ % de détention 100.0000 Nb de parts ou actions 500.00
 Naissance : Date 22/02/1968 N° Département 64 Commune ORTHEZ Pays France
 Adresse : N° 2 Voie Route de Castillon
 Code Postal 64370 Commune ARTHEZ-DE-BEARN Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifie conforme

Albert LOPEZ - Président



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2020



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2020

SIREN

8 2 9 9 1 3 7 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A2CH

ADRESSE (voie) 10 Ter Allée Berraute

CODE POSTAL 64600

VILLE ANGLET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

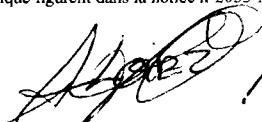
N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Certifie conforme  Albert LOPEZ. Président.

Désignation de l'entreprise A2CH

Numéro de siret

82991372200023

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Désignations	Montant
CLTS FACT A ETABLIR UE FAE 30.06.2020 CF DETAILEXCEL	8 875
Total des produits à recevoir	8 875

Certifié conforme  - Albert LOPEZ - Président.

Désignation de l'entreprise A2CH

Numéro de siret

82991372200023

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Désignations	Montant
FNP CEC JURIDIQUE PROV JURIDIQUE 30.06.2020	355
FNP CEC JURIDIQUE FNP CEC HONOR JUR.30.06.2019	348
FNP SOLDE FA COMPTA CEC FNP SOLDE CEC COMPTA	96
prov 1/2 cfe 2020 PROV1/2 CFE2020 B=1/2*N-1*1.02	330
Total des charges à payer	1 129

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

Certifie conforme  Albert LOPEZ, Président.

Désignation de l'entreprise A2CH

Numéro de siret

82991372200023

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
cca assut 01.07.20-30.09.20 RC PRO 3°T 2020	01/07/2020	30/09/2020	659		
Total des charges constatées d'avance			659		

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

Certifié conforme.  Albert LOPEZ - Président.

Désignation de l'entreprise A2CH

Numéro de siret 82991372200023

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE PCA UE AU 3			5 474		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE PCA FR 30.0			8 130		
Total des produits constatés d'avance			13 603		

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

Certifie conforme



Albert LOPEZ - Président.

Désignation de l'entreprise A2CH

Numéro de siret

82991372200023

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	82991372200023	7112B
A2CH 10 Ter Allée Berraute 64600 ANGLET	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	70 175
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		38 120

l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 31 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Certifie conforme  Albert LOPEZ - Président.

Désignation de l'entreprise A2CH

Numéro de siret 82991372200023

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX

	Bénéfice
Bénéfice soumis au taux réduit à 15 %	38 120
Bénéfice soumis au taux normal à 28 %	32 055
Bénéfice soumis au taux normal à 31 %	0
Résultat imposable dans les conditions de droit commun	70 175

Certifie conforme  Albert LOPEZ - Président.

A2CH

SASU au capital de 5 000 euros
Siège social : 10 Ter Allée Berraute 64600 ANGLET
RCS n°829913722- RCS BAYONNE

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 16/10/2020

I] PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice, soit une somme de 55 482.16€ :

- REPORT A NOUVEAU 55 482.16 €

II] EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16/10/2020

• Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 55 482.16 Euros formant un résultat affectable de 55 482.16 Euros, l'associé unique décide de procéder aux affectations suivantes :

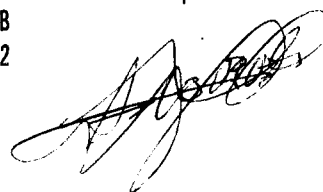
- Au report à nouveau 55 482.16 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Fait à
Le 16/10/2020

La Présidence de séance
ALbert Lopez

A2CH SASU
10 TER ALLEE BERRAUTE
64600 ANGLET
CAPITAL 5000€ RCS BAYONNE 7112B
SIREN : 829913722 - FR80829913722



A2CH

SASU au capital de 5 000 euros
Siège social : 10 Ter Allée Berraute 64600 ANGLET
RCS n°829913722- RCS BAYONNE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 16 OCTOBRE 2020

Le 10/10/2020
à 17h00
au siège social

A préalablement exposé ce qui suit :

L'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30/06/2020 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

A mis à disposition les documents suivants :

- La feuille de présence.
- Le rapport de gestion.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Le texte des décisions soumises à l'assemblée.

A pris les décisions suivantes :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 30 juin 2020.
- Affectation du résultat.
- Ratification de la rémunération de la Présidence.
- Situation des comptes courants de l'associé à la date de clôture.
- Délégation de pouvoir.

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 30 juin 2020

L'associé unique, après avoir établi le rapport de gestion approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 55 482,16 Euros.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'associé unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son

mandat pour ledit exercice.

- **Décision N° 2 - Affectation du résultat**

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 55 482,16 Euros formant un résultat affectable de 55 482,16 Euros, l'associé unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau 55 482,16 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

- **Décision N° 3 - Ratification de la rémunération de la Présidence**

L'assemblée générale précise qu'aucune rémunération n'a été versée au président pour l'exercice.

- **Décision N° 4 - Situation du compte courant de l'associé à la date de clôture**

L'associé unique constate la situation de son compte courant, à la clôture de l'exercice, qui se décompose comme suit :

- Un solde Créiteur de 11 829.94 Euros.

Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

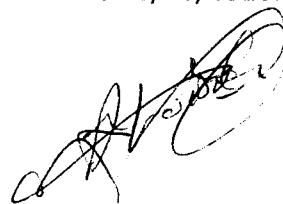
- **Décision N° 5 - Délégation de pouvoir**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Fait à Anglet,
Le 16/10/2020.



Albert LOPEZ

Le Président.

AZCH SASU
10 TER ALLEE BERRAUTE
64600 ANGLET
CAPITAL 5000€ RCS BAYONNE 7112B
SIREN : 829913722 - FR80829913722

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

A2CH - 2019

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

Du 01/07/19 Au 30/06/20	% CA	Du 01/07/18 Au 30/06/19	% CA	Variation en valeur	en %
----------------------------	------	----------------------------	------	------------------------	------

Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises

Production vendue (biens et services)	92 157	100	68 078	100	24 079	35
dont à l'exportation :	89 143	97		92		

Montant net du chiffre d'affaires	92 157	100	68 078	100	24 079	35
-----------------------------------	--------	-----	--------	-----	--------	----

Production stockée	10 567	11	4 001	6	6 565	164
--------------------	--------	----	-------	---	-------	-----

Production immobilisée

Subventions d'exploitation

Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges

Autres produits			3		-3	-86
-----------------	--	--	---	--	----	-----

TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	102 725	111	72 082	106	30 642	43
--	----------------	------------	---------------	------------	---------------	-----------

Charges d'exploitation (2)

Achats de marchandises

Variation de stocks

Achats de matières premières et autres approvisionnements

Variation de stocks

Autres achats et charges externes	21 153	23	20 188	30	965	5
-----------------------------------	--------	----	--------	----	-----	---

Impôts, taxes et versements assimilés	978	1	191		787	412
---------------------------------------	-----	---	-----	--	-----	-----

Salaires et traitements

Charges sociales

Dot. aux amortissements et dépréciations

Sur immobilisations : dot. aux amort.	1 098	1	864	1	234	27
---------------------------------------	-------	---	-----	---	-----	----

Sur immobilisations : dot. aux dépréc.

Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	8 495	9			8 495	
--	-------	---	--	--	-------	--

Dotations aux provisions

Autres charges	825	1	523	1	303	58
----------------	-----	---	-----	---	-----	----

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	32 550	35	21 766	32	10 784	50
---	---------------	-----------	---------------	-----------	---------------	-----------

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	70 175	76	50 317	74	19 858	39
--------------------------------	---------------	-----------	---------------	-----------	---------------	-----------

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice ou perte transférée

Perte ou bénéfice transféré

Certifié conforme.

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



Albert Loriez - Président

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

A2CH 2019

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

	Du 01/07/19 Au 30/06/20	% CA	Du 01/07/18 Au 30/06/19	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1		1			
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1		1			
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	1		1			
RÉSULTAT COURANT avant impôts	70 175	76	50 317	74	19 858	39
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	14 693	16	9 133	13	5 560	61
TOTAL DES PRODUITS	102 725	111	72 083	106	30 642	43
TOTAL DES CHARGES	47 243	51	30 899	45	16 344	53
Bénéfice ou Perte	55 482	60	41 184	60	14 298	35

Certifie conforme

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

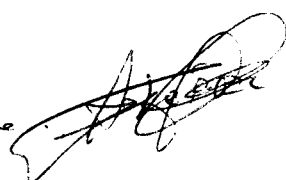
Albert LOPEZ - Président

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

A2600 - 1220

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

	Du 01/07/19 Au 30/06/20	% CA	Du 01/07/18 Au 30/06/19	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	92 157	100	68 078	100	24 080	35
<i>Prestation de service fr 20%</i>	36 132	39	21 044	31	15 088	72
<i>Prestation intracommunautaire</i>	53 011	58	41 821	61	11 190	27
<i>Frais refactures</i>	1 006	1	728	1	279	38
<i>Frais refactures intra</i>	2 008	2	4 485	7	-2 476	-55
dont à l'exportation :	89 143					
Montant net du chiffre d'affaires	92 157	100	68 078	100	24 079	35
Production stockée	10 567	11	4 001	6	6 566	164
<i>Travaux en cours</i>	10 567	11	4 001	6	6 566	164
Autres produits			3		-3	-86
<i>Prod divers de gest courante</i>			3		-3	-86
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	102 725	111	72 082	106	30 642	43
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	21 153	23	20 188	30	965	5
<i>Ach s/t etudes prest services</i>	3 585	4	702	1	2 883	411
<i>Four pt equip. outillage</i>	17				17	
<i>Fournitures administratives</i>	1 184	1	912	1	271	30
<i>Locat. materiel transports</i>			211		-211	-100
<i>Maintenance</i>	366		246		121	49
<i>Multirisques</i>	2 584	3	2 508	4	76	3
<i>Honoraires comptables</i>	2 030	2	1 995	3	35	2
<i>Honoraires juridique</i>	296		290		6	2
<i>Frais d'actes & contentieux</i>	956	1	46		910	
<i>Voyages et déplacements</i>	807	1	1 956	3	-1 150	-59
<i>Ik a.l.</i>	6 283	7	8 008	12	-1 725	-22
<i>Missions</i>	851	1	1 322	2	-470	-36
<i>Receptions</i>			162		-162	-100
<i>Affranchissements</i>	1 041	1	764	1	276	36
<i>Telephone portable et internet</i>	833	1	872	1	-39	-4
<i>Services bancaires & assimilés</i>	320		192		128	67
Impôts, taxes et versements assimilés	978	1	191		787	412
<i>Cet-cotisation fonciere entrep</i>	978	1	191		787	412
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 098	1	864	1	234	27
<i>Dot amort s/immo corporelles</i>	1 098	1	864	1	234	27
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	8 495	9			8 495	
<i>Dot deprec creances</i>	8 495	9			8 495	
Autres charges	825	1	523	1	303	58
<i>Redevance dreal</i>	821	1	521	1	300	58
<i>Char div-gestion courante</i>	4		1		3	240
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	32 550	35	21 766	32	10 784	50
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	70 175	76	50 317	74	19 858	39
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	1		1			
<i>Produits financiers</i>	1		1			

Certifie conforme 

Albert LOPEZ - Président.

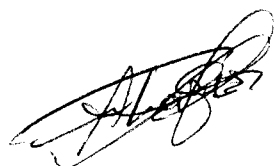
COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

A2CM - 4201

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

	Du 01/07/19 Au 30/06/20	% CA	Du 01/07/18 Au 30/06/19	% CA	Variation en valeur en %	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1		1			
Charges financières						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	1		1			
RÉSULTAT COURANT	70 175	76	50 317	74	19 858	39
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Impôt sur les bénéfices	14 693	16	9 133	13	5 560	61
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	<i>14 693</i>	<i>16</i>	<i>9 133</i>	<i>13</i>	<i>5 560</i>	<i>61</i>
TOTAL DES PRODUITS	102 725	111	72 083	106	30 642	43
TOTAL DES CHARGES	47 243	51	30 899	45	16 344	53
Bénéfice ou Perte	55 482	60	41 184	60	14 298	35

Certifie conforme



Albert LOPEZ - Président.